

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Jeudi 29 juin 2017

Le jeudi 29 juin 2017, le conseil municipal de la commune de Ramonville Saint-Agne s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale et affichage du 23 juin 2017, sous la présidence de Monsieur Christophe LUBAC, Maire.

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, **Monsieur Pablo ARCE** est nommé secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents.

Membres présents :

M. Ch. LUBAC, Mme Cl. FAIVRE, M. P. ARCE, M. G. ROZENKNOP, Mme M-P. DOSTE, M. J-. CHEVALLIER, Mme P. MATON, M. J-L. PALÉVODY, Mme M-P. GLEIZES, M. P- YSCHANEN, M. S. ROSTAN, M. B. PASSERIEU, M. A. CARRAL, G. BAUX, Mme V. BLANSTIER, Mme Cl. GRIET, Mme C. CIERLAK-SINDOU, M. Ch. ROUSSILLON, M. P. BROT, Mme M. CABAU, M. Fr. ESCANDE, M. M. CHARLIER, M. Fr. MERELLE, M. H. AREVALO, Mme Ch. ARRIGHI, M. J- P. PERICAUD et Mme L. TACHOIRES.

Membres excusés et représentés par pouvoir :

Mme V. LETARD a donné procuration à M. G. ROZENKNOP
M. A. CLEMENT a donné procuration à M. J-L. PALÉVODY
Mme Cl. GEORGELIN a donné procuration à Mme M-P. GLEIZES
Mme M- A. SCANO a donné procuration à Mme Cl. FAIVRE
Mlle D. NSIMBA LUMPUNI a donné procuration à M. S. ROSTAN

Membre absente

Mme A. POL.

Exposé des motifs

Le conseil municipal, après s'être fait présenter les Budgets primitifs et supplémentaires du budget principal de l'exercice 2016 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé par **26 Voix POUR et 5 ABSTENTIONS** (M. BROT, Mme CABAU, M. ESCANDE, M. CHARLIER et M. MERELLE) le compte administratif du budget du port technique de l'exercice 2016 ;

Après s'être assuré que le Receveur a pris dans ces écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2015, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiements ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Nombre de Conseillers : 33

En exercice : 33

Présents ou représentés : 32

Nombre de votants : 32

Numéro
2017/JUIN/42

Point de l'ordre du jour
1

OBJET
APPROBATION DU
COMPTE DE GESTION DU
BUDGET DU PORT
TECHNIQUE 2016 DRESSÉ
PAR LE RECEVEUR
MUNICIPAL

RAPPORTEUR
M. CARRAL

Rendu exécutoire compte-tenu de :
La transmission en Préfecture le : 03/07/2017
L'affichage en mairie le : 03/07/2017
La notification le : 03/07/2017

Le Maire
Christophe LUBAC

Les résultats de l'exercice étant les suivants :

Dépenses réalisés	99 728,27 €
Recettes réalisées	108 857,74 €
Résultat reporté	11 051,38 €
SOLDE	20 180,85 €

SECTION D'INVESTISSEMENT :

Dépenses réalisées	45 070,14 €
Recettes réalisées	42 254,71 €
Résultat reporté	- 1 637,34 €
SOLDE	- 4 452,77 €

Le résultat final étant : 15 728,08 €

Décision

Le conseil municipal ouï l'exposé de Monsieur CARRAL, et après en avoir délibéré par **27 Voix POUR et 5 Voix CONTRE** (M. BROT, Mme CABAU, M. ESCANDE, M. CHARLIER et M. MERELLE) :

1 : statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2016, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2 : statuant sur l'exécution du budget du port technique de l'exercice 2016 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;

3 : statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

➤ **DÉCLARE** que le compte de gestion du budget du port technique 2016 dressé par le Receveur, est conforme au compte administratif 2016.

*Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures*

Le Maire
Christophe LUBAC

Date la signature : 03/07/2017
Nom du signataire : *Christophe LUBAC*